



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Raumentwicklung ARE
Office fédéral du développement territorial ARE
Ufficio federale dello sviluppo territoriale ARE
Uffizi federal da svilup dal territori ARE

Rapport du groupe d'experts sur la révision/le renforcement du plan sectoriel des surfaces d'assolement

**Association suisse pour le développement rural
(suissemelio)**

Olten, le 13 juin 2018

Christoph Böhnert, responsable du groupe d'experts



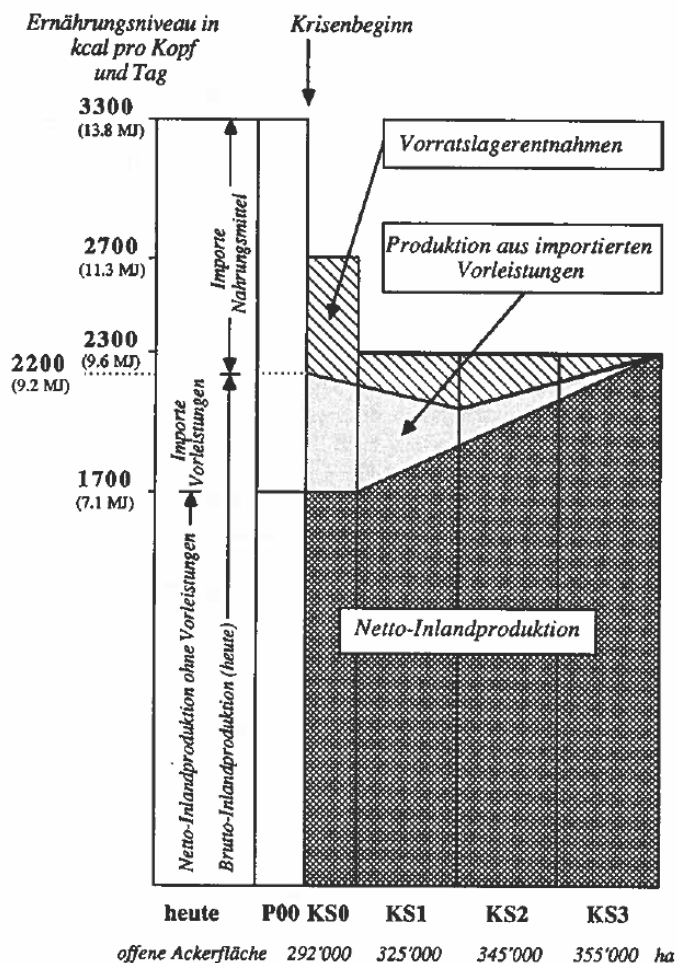
Programme

- **Le plan sectoriel des surfaces d'assollement aujourd'hui**
 - Objectif, définition des surfaces d'assollement, étendue minimale, au plan national et au plan cantonal
- **Groupe d'experts**
 - Mandat du groupe d'experts
 - Composition
 - Discussion de variantes
 - Recommandations
- **Suite de la procédure**
- **Discussion**



Plan sectoriel SDA – Contexte

Planification alimentaire 1990



Planperiode	KS0	KS1	KS2	KS3	KS4
Naturwiesen	636'840	601'450	589'400	588'400	588'400
Fruchtfolgeflächen	410'000	445'390	460'390	468'370	468'370
davon:					
Kunstwiesen	118'000	120'390	115'390	113'370	113'370
offene Ackerfläche	292'000	325'000	345'000	355'000	355'000
davon:					
Brotgetreide	108'000	122'141	137'960	147'882	147'882
Futtergetreide	79'000	81'727	82'233	83'826	83'826
Hackfrüchte	105'000	121'132	124'807	123'292	123'292

Zusammenfassend können wir zum Thema *Speisezettel des EP90* festhalten: Mit den Nahrungsmitteln, welche unsere Landwirtschaft unter Autarkiebedingungen gemäss EP90 produzieren könnte, liessen sich 6.5 Mio Personen ausreichend und gesund ernähren. Der EP Speisezettel wäre geprägt von viel Brot, Milch und Milchprodukten sowie Kartoffeln. Er wäre arm an Fleisch und pflanzlichen Fetten und Ölen.



**Sécurité alimentaire
en cas de crise**

**Sécurité
alimentaire :
généralités**

**Protection
qualitative
du sol**

**Objectif du
plan
sectoriel
SDA**

**Protection de
la ressource
« sol »**

**Maintien d'un
paysage
ouvert**

**Conservation des
ressources
naturelles**

**Surfaces herbagères
entre les zones
d'habitation**



Surfaces d'assolement (SDA)

- Les surfaces d'assolement correspondent au plan agronomique, à la partie la plus importantes des terres cultivées se prêtant à une utilisation agricole en Suisse.
- Elles comprennent les terres agricoles arables, soit en premier lieu les terres ouvertes, les prairies artificielles en rotation ainsi que les prairies naturelles susceptibles d'être labourées.

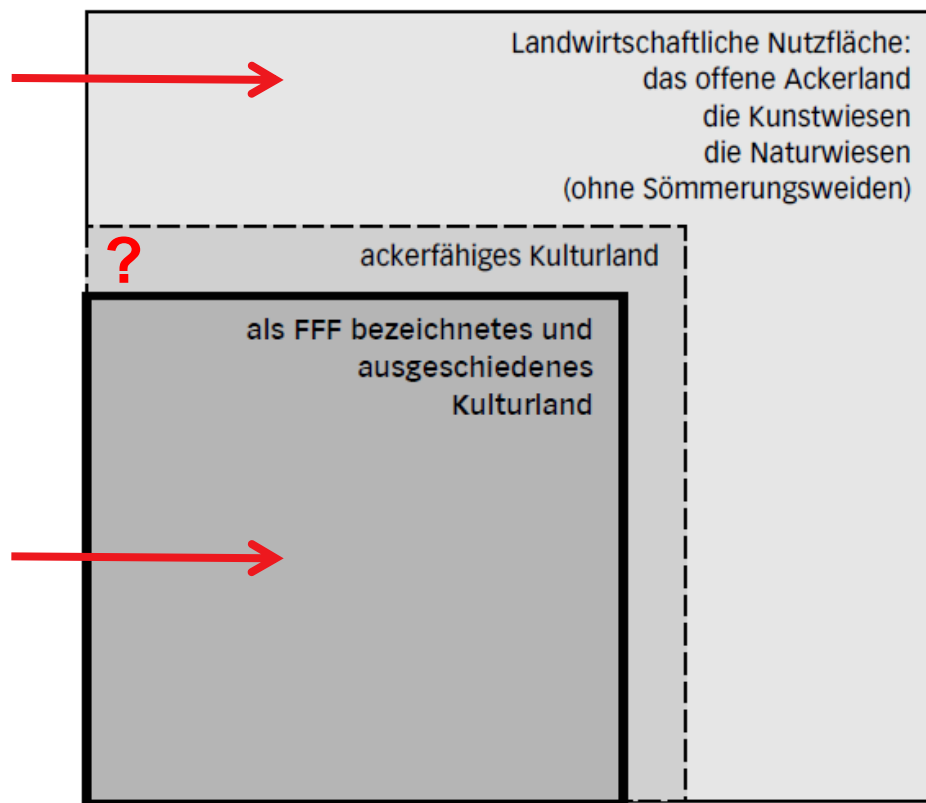


Surface agricole utile et SDA

**Environ 1 000 000
d'hectares**

**Surfaces d'assolement
dans les inventaires des
cantons, environ
444 000 hectares
(estimation ARE)**

**Étendue minimale: 438 460
hectares (1% réserve)**





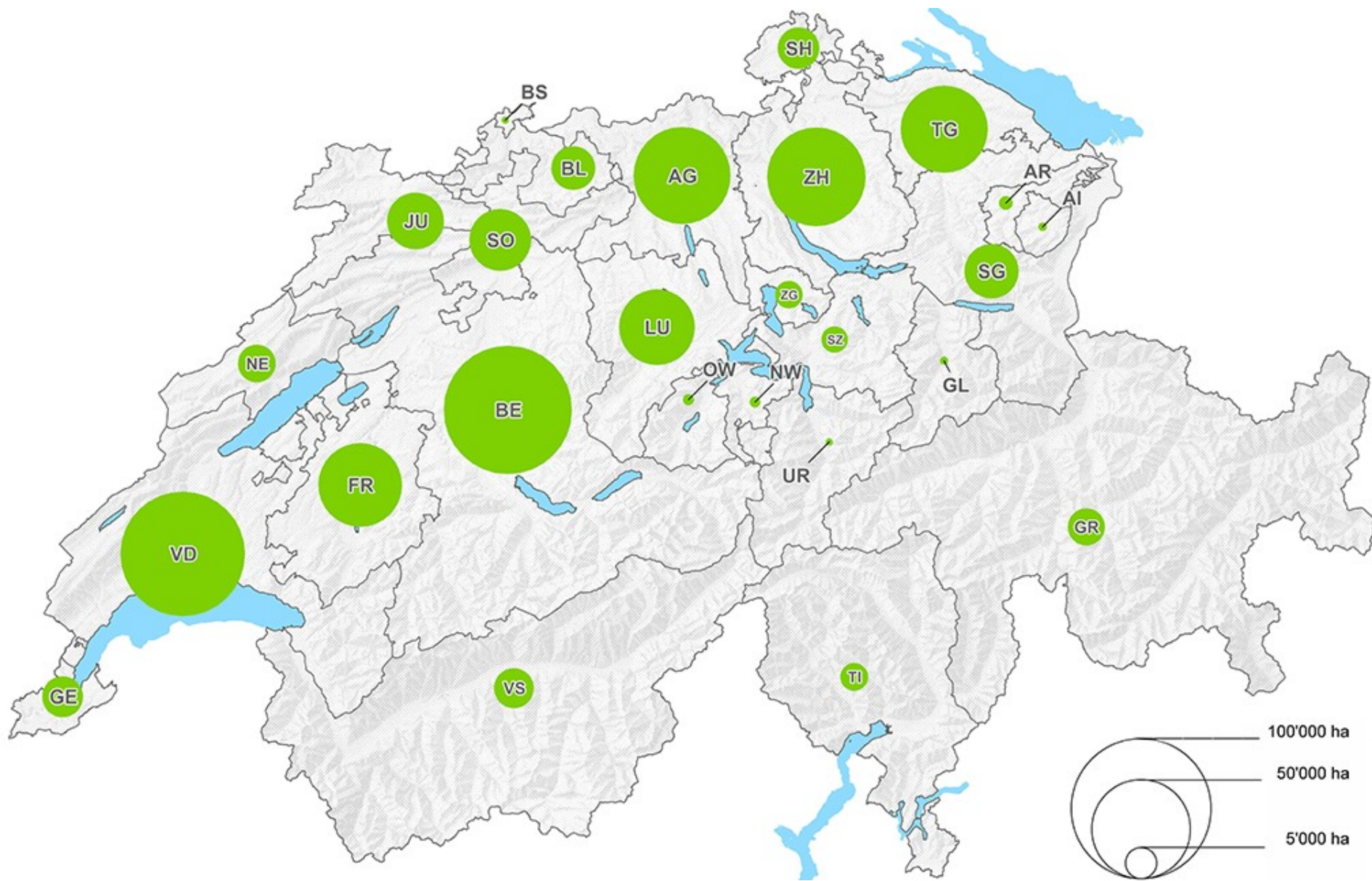
Etendue minimale (contingents)

Étendue minimale à garantir sur l'ensemble de la Suisse

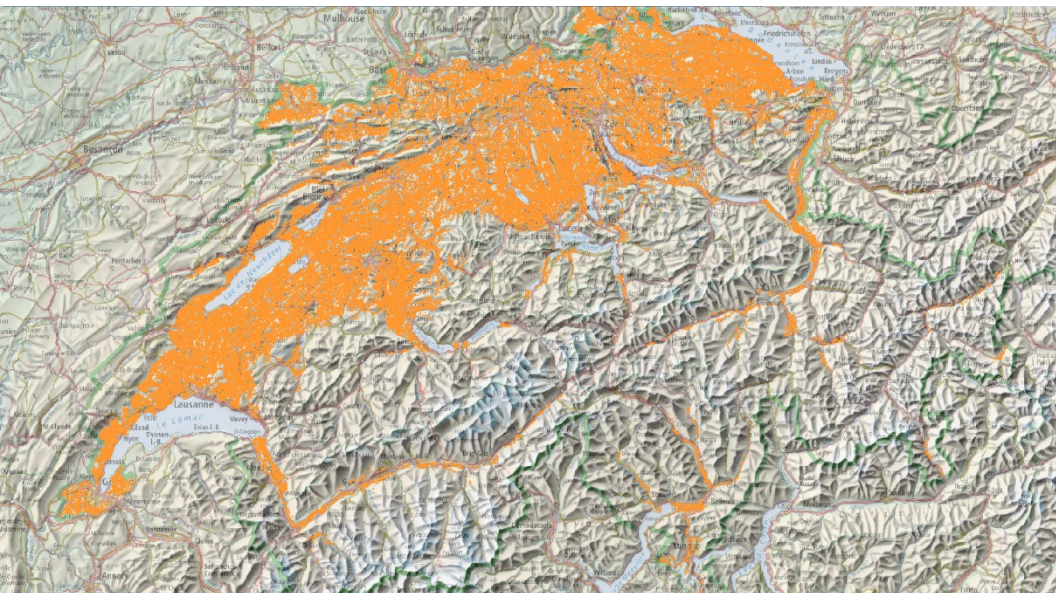
Actuellement: 438 460 hectares

Parts (contingents) des cantons aujourd'hui:

Zürich	44'400	Schaffhausen	8'900
Bern	82'200	Appenzell A. Rh.	790
Luzern	27'500	Appenzell I. Rh.	330
Uri	260	St. Gallen	12'500
Schwyz	2'500	Graubünden	6'300
Obwalden	420	Aargau	40'000
Nidwalden	370	Thurgau	30'000
Glarus	200	Tessin	3'500
Zug	3'000	Waadt	75'800
Freiburg	35'800	Wallis	7'350
Solothurn	16'200	Neuenburg	6'700
Basel-Stadt	240	Genf	8'400
Basel-Landschaft	9'800	Jura	15'000

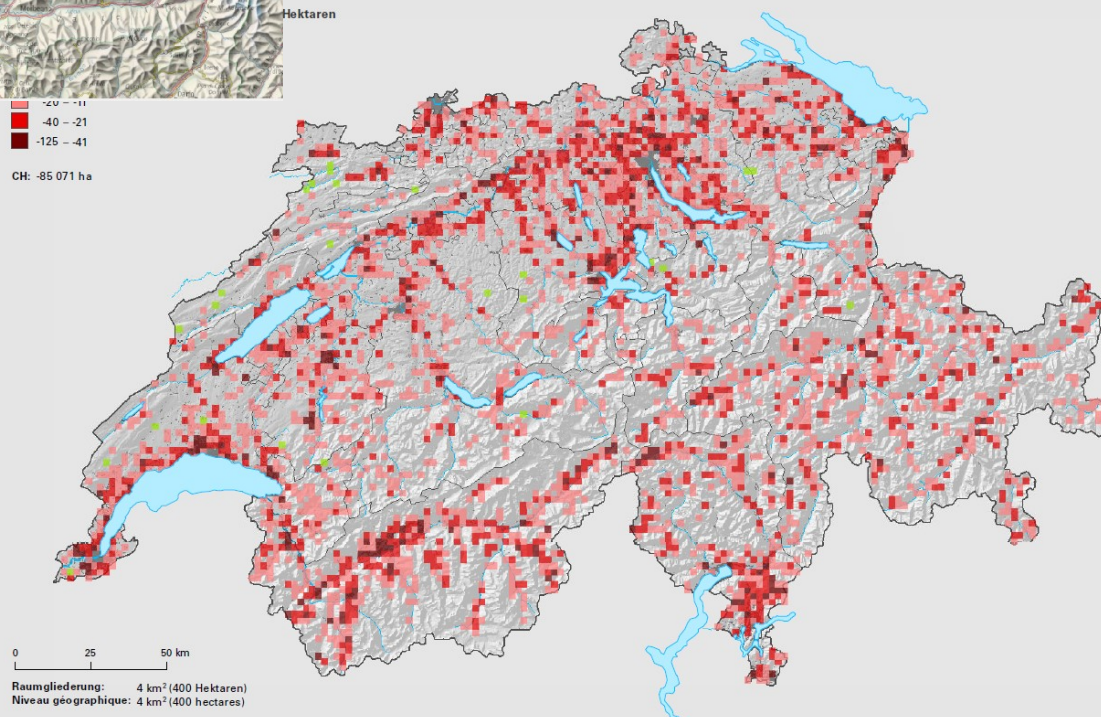


LAT2 – Projet de consultation



Les SDA doivent être mieux protégées

Utilisation des terres cultivées





Phases de la révision du plan sectoriel SDA

- **Phase 1: groupe d'experts** (jusqu'à fin 2017)
 - Phase de reconnaissance
 - Préparation
 - Élaboration de variantes/recommandations pour le développement du PS SDA.
- **Phase 2: Office fédéral du développement territorial (ARE) et de l'agriculture (OFAG)** (jusqu'à fin 2018)
 - Proposition concrète de révision du PS SDA.
- **Phase 3: ARE et OFAG** (jusqu'au printemps 2019)
 - Audition des milieux concernés



Mandat du groupe d'experts

- **Renforcement du plan sectoriel SDA actuel**
 - Evaluation du PS actuel
 - Discussions des possibilités pour une meilleure protection des terres cultivées (qualitative et quantitative)
 - Elaboration des grands axes pour la révision des PS SDA
- **Flexibilisation de l'utilisation du plan sectoriel SDA**
 - Analyse des besoins des acteurs
 - Discussion des variantes de flexibilisation possibles

→ Publication du rapport contenant 16 recommandation, y compris 4 études, une expertise juridique et des feuilles d'information, le 30 janvier 2018



Membres du groupe d'experts

Direction	Christoph Böbner, service Landwirtschaft und Wald (lawa) du canton LU
Recherche et science	Société suisse de pédologie (SSP) (Stéphane Burgos)
	Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) (Silvia Tobias)
	agroscope / PNR 68 (Armin Keller)
	arcoplan (Claude Lüscher)
Organisations	Union suisse des paysans (USP) (Beat Rööfli)
	Union suisse des arts et métiers (USAM) (Hélène Noirjean)
	Pro Natura (Marcel Ulber)
	economiesuisse (Roger Wehrli, Thomas Teichmüller)
Cantons	Conférence suisse des aménagistes cantonaux (kpk-COSAC) (René Hutter)
	Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement (DTAP) (Regina Füeg)
	Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA) (Roger Bisig, David Aeschlimann)
	Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP) (Thomas Abt)
Communes	Association des communes suisses (Katrin Sedlmayer, Pierre Dalcher, Adrian von Gunten)
Offices fédéraux	de l'environnement (OFEV) (Ruedi Stähli)
	pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) (Ueli Haudenschild)
	de l'agriculture (OFAG) (Christian Hofer)
	du développement territorial (ARE) (Maria Lezzi)
	Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) (Sabine Kollbrunner)
Back office	Martin Vinzens, Olivia Grimm, Adrien von Virag, Elisabeth Clément (ARE) Thomas Hersche, Irène Roth, Petra Hellemann (BLW), Matthias Achermann (LU)



Analyse SWOT du PS SDA actuel

Forces	Faiblesses
• Encourager la prise de conscience de la valeur des sols agricoles et de la sécurité de l'approvisionnement • Ancrages fédéraux • Efficace en comparaison internationale • Bon ancrage auprès des autorités • Étendue minimale assurée • Garantie des SDA au plan de l'aménagement du territoire	• Base de données hétérogène • Exécution d'une manière générale hétérogène • La surveillance de la Confédération pas suffisamment efficace • Monitoring insuffisant • Pesée des intérêts déséquilibrée • Manque de flexibilité pour les cantons qui ont peu de SDA
Chances	Risques
• La sensibilité de la population vis-à-vis des terres cultivées augmente • L'intérêt politique pour la protection des terres cultivées croît • Un paysage intact est important • L'importance de la qualité du sol augmente dans le cadre de l'aménagement du territoire	• Les cantons n'atteignent pas la limite du contingent • Une harmonisation des données SDA nécessite beaucoup de temps et de ressources • La sécurité alimentaire comme fondement du plan sectoriel est parfois minimisée



Rapport d'experts: discussion des variantes

Variantes examinées	Bref descriptif	Position des experts
Status Quo <u>plus</u>	PS actuel avec adaptations	OUI
Meilleurs sols agricoles	Suppression des contingents, protection des acquis meilleurs sols agricoles	NON
Protection des terres cultivées	Extension des objectifs et de la limite des systèmes	NON
Système avec points d'indice du sol	Pilotage de l'utilisation des sols via un système de points (qualité x quantité)	OUI, échelonné en vue du développement
Meilleur ancrage légal sans PS SDA	Suppressions du PS SDA, complément aux dispositions légales	NON



Aperçu des recommandations

S'en tenir au plan sectoriel SDA (étendue minimale, contingents, sécurité alimentaire)	✓
Créer rapidement une base de données unifiée	✓

→ Les recommandations privilégient une procédure en deux étapes

prendre en compte les SDA dans le cadre des construction en dehors des zones à bâtir, valorisation, compensation)	
Régler les cas particuliers de manière plus harmonisée	(✓)
SDA à l'échelon de la loi	(✓)
Améliorer la flexibilité (adaptation des contingents, échange, fonctions du sol)	x

✓ : tous d'accord

(✓) : majorité d'accord

x : avis divergents



Résultats

- **Rapport final comprenant 16 recommandations**
- **5 études externes**
- **12 fiches d'information**

Disponibles sous:

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/medien-und-publikationen/medienmitteilungen/medienmitteilungen-im-dienst.msg-id-69632.html>



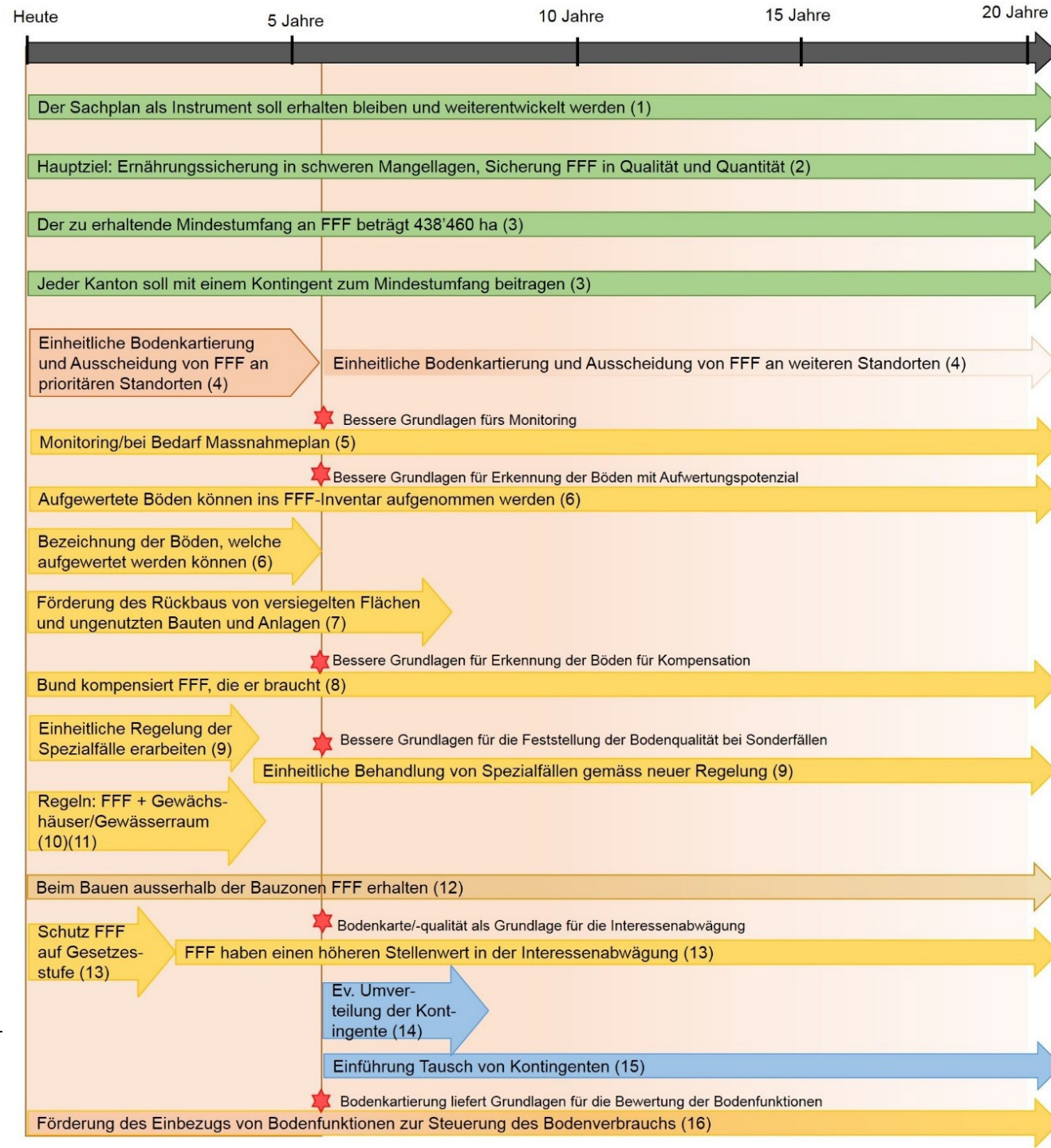
Travaux mandatés du groupe d'experts

- **Études :**
 - Instruments de protection des terres cultivées: une comparaison entre la Suisse et une sélection de pays européens (FNP)
 - Effet des mesures potentielles de flexibilisation et de renforcement du plan sectoriel SDA (EPF)
 - Évaluation de la future utilisation des surfaces d'assolement pour la construction de bâtiments (FNP)
- **Expertise juridique:**
 - Expertise concernant l'ancrage légal de la protection des terres cultivées et de la relation entre la protection des terres cultivées et d'autres exigences de protection (Beat Stalder, WengerPlattner)
- **Programme national de recherche no 68 sur la ressource sol (pour les résultats pertinents relatifs au plan sectoriel SDA):**
 - Évaluation des fonctions du sol et points d'indice du sol: concept et voies de mise en œuvre (Agroscope)



Travaux internes (fiches d'information du back-office avec soutien des experts)

- Limites du système et grille des quantités
- Intérêts de protection
- Étendue minimale et contingents des cantons
- Bases juridiques
- Sécurité alimentaire
- Importance du sol pour l'agriculture
- Qualité du sol
- Fonctions du sol à l'exemple du concept de protection du sol de Stuttgart (DE)
- Valorisation du sol
- Instruments économique de pilotage de l'utilisation du sol
- Compensation
- Évaluation de l'utilisation future des terres cultivées et des surfaces d'assolement





Etape I: contenu du plan sectoriel SDA

«Nettoyage»	Renforcement	Flexibilisation	Travaux pour l'étape II
Conserver et «couler dans un moule moderne» le contenu actuel du plan sectoriel (étendue minimale, contingents, sécurité alimentaire)	Renforcer le monitoring et la haute surveillance	Valorisations, remise en culture, compensation	Promouvoir la création d'une base de données unique (cartographie du sol)
Régler les cas particuliers de manière plus harmonisée	Compenser les SDA dans le cadre des projets fédéraux		
	Prendre en compte les SDA en cas de constructions en dehors de la zone à bâtir		
	Protection des SDA à l'échelon de la loi		



Etape II: contenu du plan sectoriel SDA

«Nettoyage»	Renforcement	Flexibilisation
Conserver et «couler dans un moule moderne» le contenu actuel du plan sectoriel (étendue minimale, contingents, sécurité alimentaire)	Renforcer le monitoring et la haute surveillance	Valorisations, remise en culture, compensation
Régler les cas particuliers de manière plus harmonisée	Compenser les SDA dans le cadre des projets fédéraux	Eventuellement, adaptation des contingents
	Prendre en compte les SDA en cas de constructions en dehors de la zone à bâtir	Eventuellement, échange
	Protection des SDA à l'échelon de la loi	Eventuellement, prise en compte d'autres fonctions du sol (c'est-à-dire davantage que la production de denrées alimentaires)



Suite de la procédure

- Evaluation politique jusqu'au printemps 2018
- Elaboration du plan sectoriel d'ici fin 2018
- Début de la consultation fin 2018 (cela présuppose que les recommandations du groupe d'experts rencontre un soutien majoritaire dans le cadre de l'évaluation politique)
- Approbation du PS adapté fin 2019
- Si nécessaire, adaptation des lois et ordonnances



Merci de votre attention!

Questions / Discussion

